

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 2204

75 - Paris

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture de Paris

FONDS DE DOTATION JOONAM

Objet : porter ou soutenir, de manière pérenne et durable, toute action d'intérêt général, scientifique, culturel ou éducatif visant à améliorer la santé, les conditions d'accès à la santé et les conditions de santé des femmes dans les pays émergents ; et plus particulièrement, celles des adolescentes, des jeunes femmes en âge de procréer, mais aussi celles des jeunes mères (et de leurs enfants)

Siège social : 66, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris

Site internet : <http://www.fdd-joonam.com>

Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : illimitée

Date de déclaration : 17 mai 2021